

SOCIÉTÉ

Antipubs : “Rand nout peisaz !”

Dans la nuit de vendredi à samedi, des militants antipub ont barbouillé une série de panneaux dans Saint-Leu. Pour exprimer leur ras-le-bol de ce qu’ils appellent une “pollution visuelle”. Ce mouvement semble se généraliser de par la France.

Les militants de métropole sont déjà bien structurés. Régulièrement et depuis plusieurs années, des brigades antipub agissent pour sensibiliser la population sur ce qui représente un vrai fléau, à leurs yeux : le “matraquage commercial”. À Saint-Leu, certains révoltés sont passés à l’acte dans la nuit de vendredi à samedi. Le mouvement antipub se généraliserait-il ? Il semble bien que certains habitants ne supportent plus les réclames du bord des routes. Du coup, ces “activistes” ont collé des affiches à messages engagées, sur plusieurs panneaux. Pas mal de marques en ont pris pour leur grade. Et autant de slogans ont ainsi fleuri un peu partout : “ek la pub, un tiers plus sher”, “pub makro”, “pollueur visuel”, “Qui paie la pub ?”, “Rand nout peisaz”.

Condamnations en métropole

Hier, dans l’habituel bouchon à l’entrée de la ville dans le sens nord-sud, les automobilistes ont ainsi découvert ces inscriptions. Surpris, au premier abord. Intéressant d’observer leur réaction. Après avoir “capté” le sens des inscriptions, Jacques esquisse un large sourire. Et il ne condamne pas cette initiative de “désobéissance civile”, (comme le définissent les militants). “Y’en a trop ici, c’est exagéré !”, réagit-il. En tout cas, dans ces gestes, aucune dégradation matérielle n’est à déplorer. Certes, les panneaux en question n’ont plus la même efficacité. Tout laisse à penser que les affiches seront rapidement remplacées. Ces barbouillages interviennent alors que dans l’hexagone, sept membres du collectif antipub les “déboulonneurs” sont jugés au palais de justice de Paris. En octobre dernier, ils avaient bombé deux panneaux. Le procureur a requis 500 euros d’amende avec sursis par prévenu, à l’issue des débats. Le jugement sera rendu le 23 février prochain.

D. F. B